

GUIDE DE COMPÉTITION



CHALLENGE France BMX

Zone Interrégionale Sud Est

31 MAI et 1 JUIN 2025
Saint Marcellin en Forez
(Auvergne-Rhône-Alpes)



CHALLENGE FRANCE BMX SUD-EST

3ème manche – Saint-Marcellin en Forez
Comité Auvergne -Rhône-Alpes

COMPÉTITION

Engagements	3
Règlementation	4
Accueil des pilotes	5
Programme sportif & Récompenses	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	9
Hébergements	10
Fiche de réservation – Espace tentes	11
Fiche de réservation - Camping	12
Contacts	13
Partenaires	14



ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au Jeudi 22 mai à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 26 mai à 23h59**.

En cas de problème et pour toutes communication, veuillez contacter :

engagements.bmxracing@fcc.fr

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **24,00 € par pilote et par course**



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est inscrit au calendrier FFC. La **règlementation de la Fédération Française de Cyclisme** y sera donc appliquée (cf. Titre 06 et Note aux Clubs de BMX 2025).

CLASSEMENTS

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France. Conformément à la Note aux Clubs BMX et compte tenu de l'application du nouveau barème, il n'y a plus de point bonus d'attribués pour les pilotes participant aux 3 épreuves.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. À la suite de ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Championnat de France / Challenge National : le meilleur club de France

DÉROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront en 3 manches brassées. Les feuilles de race seront montées de manière aléatoire. A l'issue des 3 manches qualificatives, le transfert dans la phase d'après se fait selon le classement du total des 3 manches. En cas d'égalité, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent et ainsi de suite jusqu'au départage.

Le choix de la place au départ se détermine, pour les pilotes d'une même race, sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent (donc la 3ème manche lors du premier tour des phases finales). En cas de même résultat, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent et ainsi de suite jusqu'au départage.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale non fournie qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non-conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury	LAPLEAU Sébastien
Adjoint PDJ	MARTINEZ Christian
Adjoint Pré-Grille	BUFFET Nathalie
Adjoint Starter	LUKIE Serge
Adjoint Départ	LECHAIGNE Michel
Adjoint Arrivée	BRECHET Gildas
Administrateur	BILLON Gladys
Administrateur adj.	BROCARD Philippe

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition sur le site .

Il permettra de :

- ▶ **Confirmer les inscriptions en émargeant**, une pastille d'essai sera remise à chaque pilote sur présentation de la licence. Elle sera valable uniquement pour la 3^{ème} manche. Les pilotes n'ayant pas confirmé leur présence seront enlevés des feuilles de races.
- ▶ **Recevoir les entraîneurs, arbitres et officiels** pour la remise de leur badge.
- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc...

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 20h30
- ▶ **Samedi** : 7h30 à 11h
- ▶ **Dimanche** : 7h30 à 9h00

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER – 24 POUCES
U9 Fille	Cruiser U15 Fille
U9 Garçon	Cruiser U15 Garçon
U11 Fille	Cruiser U17 Fille
U11 Garçon	Cruiser U17 Garçon
U13 Fille	Cruiser Femme 17/29
U13 Garçon	Cruiser Femme 30 +
U15 Fille	Cruiser Homme 17/24
U15 Garçon	Cruiser Homme 25/29
U17 Fille	Cruiser Homme 30/39
U17 Garçon	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : U9 F/G
- ▶ **Bloc 3** : U11 F/G
- ▶ **Bloc 4** : U13 F/G
- ▶ **Bloc 5** : U15 F/G
- ▶ **Bloc 6** : U17 F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

Samedi 31 mai 2025	
Matin (9h00)	
Essais	Bloc 1
Compétitions	Bloc 1
Récompenses	Bloc 1
Après-Midi (#12h00)	
Essais	Blocs 4, 3 & 2
Compétitions	Blocs 4, 3 & 2
Récompenses	Blocs 2, 3 & 4

COURSES DU DIMANCHE

Dimanche 01 juin 2025	
Matin (09h00)	
Essais	Bloc 5
Essais	Bloc 6
Essais	Bloc 7
Après-Midi	
Compétitions	Blocs 5, 6 & 7
Récompenses	Blocs 5, 6 & 7

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

RÉCOMPENSES

TROPHEES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces et 24 pouces seront récompensés.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

AUTOROUTE A 72 → Sortie

Montbrison/Bonson/StJust-St-Rambert

D498→sur 7,6km,Voie de gauche

direction St Marcellin en Forez sur 3 km

Prendre à gauche sur 0.6 km au STOP -

>A droite: D102 / Av de la Gare Au rond-

point 1re sortie sur Rue du 19 Mars 1962

DE SUITE Prendre à gauche: Chemin

des Allins ;

Itinéraire fléché dans St-Marcellin-en-Forez

EN TRAIN :

Gare SNCF de Bonson

LIEU DE L'ÉPREUVE

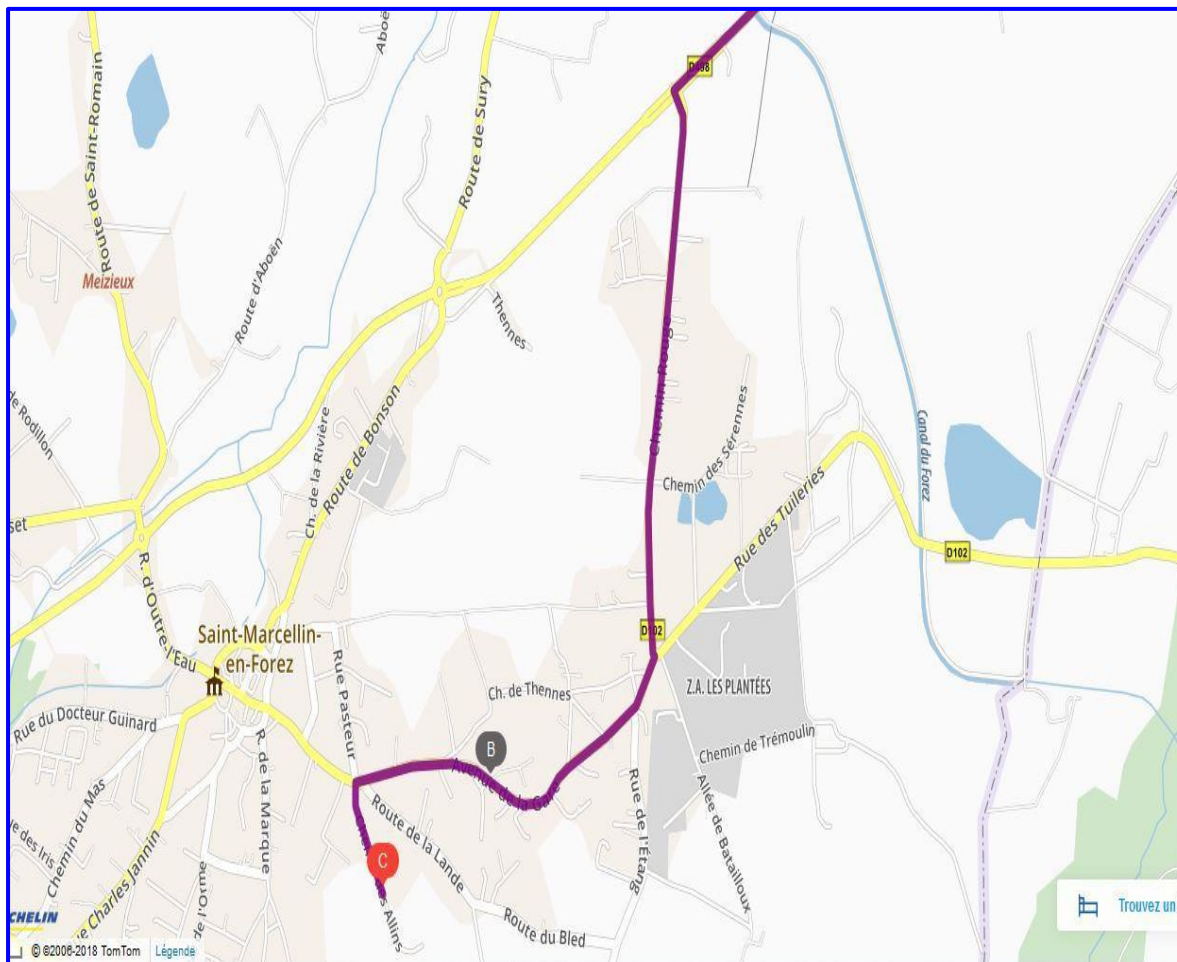
Piste BMX

Chemin des Allins

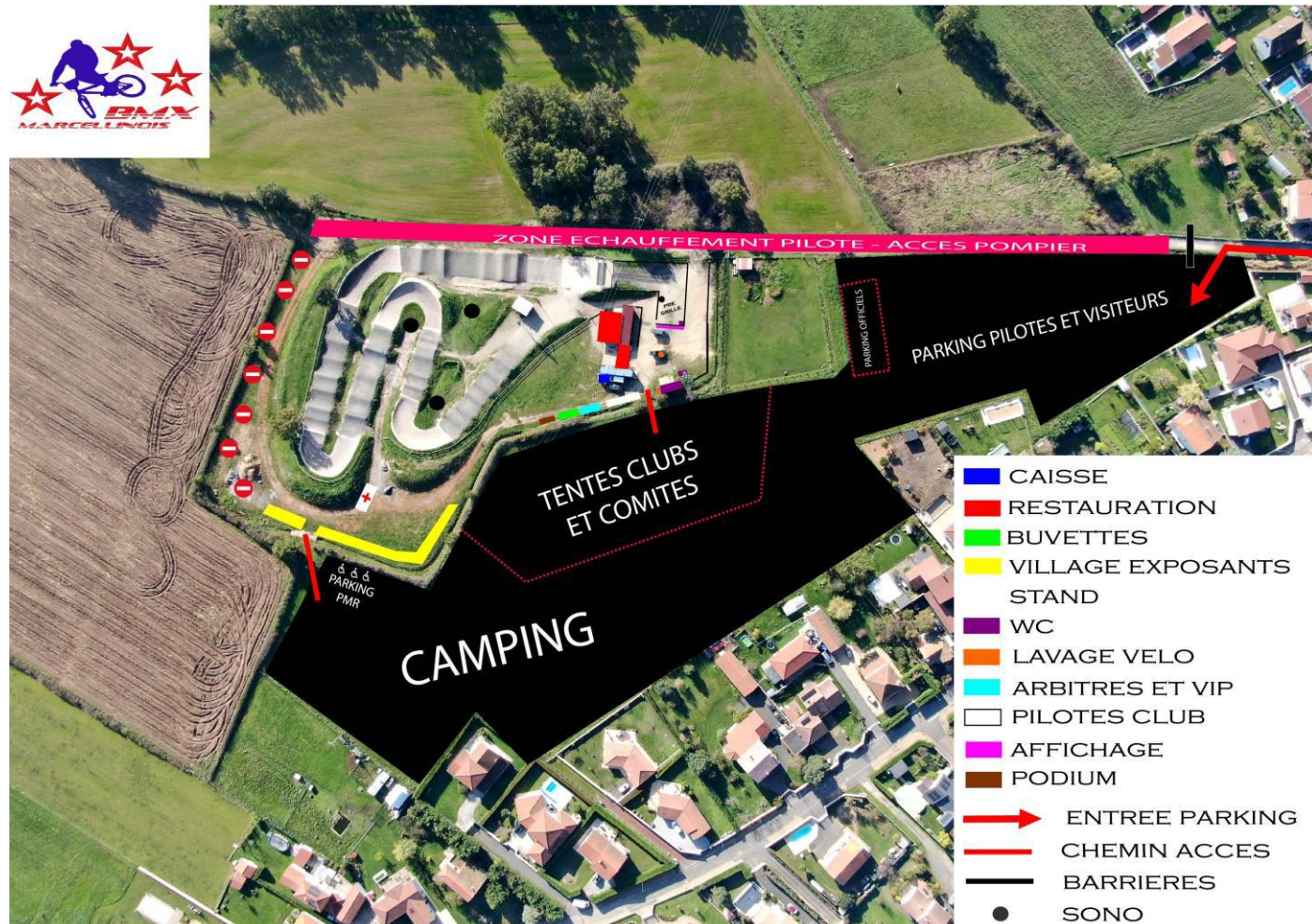
42680 Saint Marcellin en Forez

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

Saint Etienne: 25 km

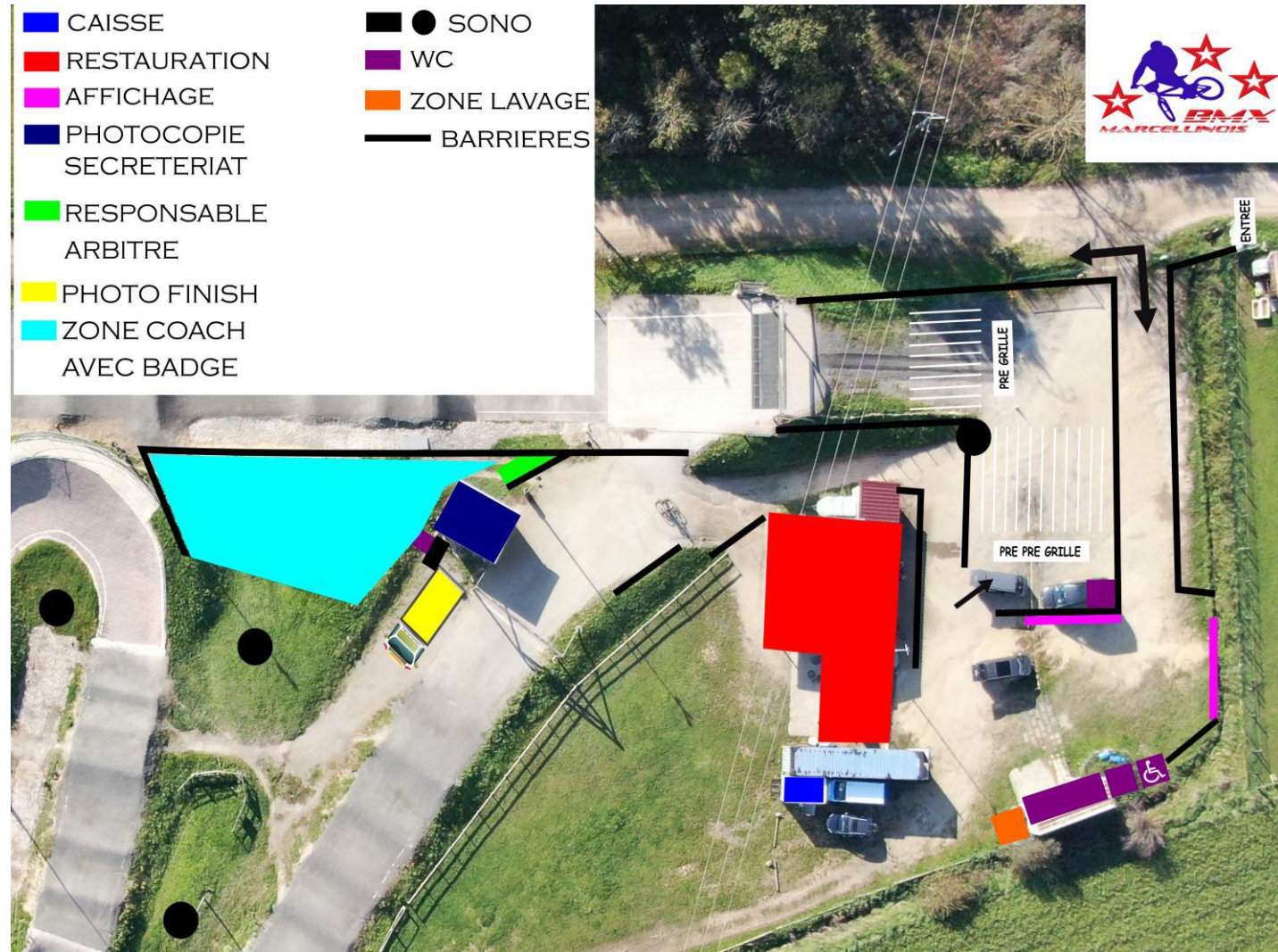


PLAN DU SITE COMPLET ET PARKINGS



PLAN DU SITE

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| ■ CAISSE | ● SONO |
| ■ RESTAURATION | ■ WC |
| ■ AFFICHAGE | ■ ZONE LAVAGE |
| ■ PHOTOCOPIE
SECRETARIAT | — BARRIERES |
| ■ RESPONSABLE
ARBITRE | |
| ■ PHOTO FINISH | |
| ■ ZONE COACH
AVEC BADGE | |



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Les parkings sont situés à proximité de la piste :

CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes au tarif de 20€ l'emplacement. Mais il ne comportera ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

Des douches seront à disposition dans un gymnase à proximité, les horaires d'ouvertures ainsi que le plan vous seront diffusés ultérieurement.

(Voir fiche de réservation ci-après).

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, etc.

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur le parking, la piste ou le camping. Une surveillance sera assurée par un vigile le soir.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

À partir du vendredi soir, laissez-vous séduire par nos délicieux plateaux Marcellinois, une sélection raffinée de charcuterie pour accompagner vos moments de convivialité.

ESPACE COACHS

Une zone est prévue spécialement pour les entraîneurs de clubs à proximité de l'arrivée. Une demande d'accès préalable est obligatoire par mail auprès du président du club : bmymarcellinoispresident@orange.fr

Précisez coach, (Nom, Prénom, Club, N° de licence) un badge vous sera remis à l'accueil

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

HÔTEL RESTAURANT HOSTELLERIE DE VOYAGEURS

4 Avenue de Saint-Rambert,
42160 Bonson 04 77 02 09 47

HÔTEL RESTAURANT DE L'AVENUE

14 Avenue de Saint-Rambert,
42160 Bonson 04 77 55 20 12

BEST WESTERN ST ETTIENNE

2 Boulevard Pierre Desgranges
42160 Andrézieux-Bouthéon 04 77 36 10 50

HOTEL ACTUEL HOTEL

1 r Edouard Garret Za Communaux St Etienne,
42160 Andrézieux-Bouthéon 04 77 36 52 52

HOTEL THE ORIGINALS ACCESS

5 Rue Edouard Garet
42160 Andrézieux-Bouthéon 04 77 35 43 33

INFORMATIONS HEBERGEMENTS

OFFICE DU TOURISME

04 77 96 08 69

[HTTPS://LOIREFOREZ.COM/FR/TOURISME/OU-DORMIR-LOIRE-FOREZ/](https://loireforez.com/fr/tourisme/ou-dormir-loire-forez/)

PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place à proximité des prégrilles et de la zone pilotes.

La réservation préalable est obligatoire

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit) : 9m² - **tente 3X3**
- ▶ **Tente 4X3 50€**
- ▶ **Tente 3X3 supplémentaires 50€**
- ▶ **Autres** : 150€ le 18m²

Précision : Aucun Barnum ne sera autorisé autour de la piste

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 18h00 – 20h00
- ▶ **Samedi** : 07h00 – 08h30
- ▶ **Dimanche** : 07h00 – 08h30

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES/AUTRES

Responsable : Mickael Audras Adresse mail : reservationbmxmarcellinois@gmail.com

Réservation sur PayAsso



- COMITE 1 emplacement (18m²) = Gratuit
- CLUB 1 emplacement (3x3) = Gratuit emplacement supplémentaire (9m²) = 50€
- CLUB 1 emplacement (4x3) = 50€
- AUTRE 1 emplacement (18m²) = 150 €

Lors de votre arrivée pour votre emplacement, veuillez-vous rendre à la caisse piste pour connaître le numéro de votre emplacement ou appelé le 06 82 27 77 78

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

A l'entrée de la zone seront à disposition des containers pour procéder aux tris sélectifs.

Chaque emplacement sera **délimité** et **numéroté**. La réservation devra être effectuée **avant le 22 Mai 2025** et prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable : Mickael Audras Adresse mail : reservationbmxmarcellinois@gmail.com

Réservation sur PayAsso



Lors de votre arrivée pour votre emplacement, un accueil sera à votre disposition à l'entrée du parking
OU appeler le 06 82 27 77 78

Fermeture du parking camping-car 22H30.



CONTACTS

ORGANISATEURS

Pascal MORAWIEC
Président BMX Marcellinois

E-mail : bmymarcellinoispresident@orange.fr



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVES





ADJOINT AU RESPONSABLE DES EPREUVES BMX RACING

Alexis FOUCAUD

a.foucaud@ffc.fr

06 86 78 18 65

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>